

mission, et a fixé les quatre sièges nouveaux qui se trouveront dans les villes de Capinas, Ribeiram Preto, Faubate et Botucatu, villes qui sont toutes situées sur une ligne de chemin de fer et sont pleines d'avenir. Le Souverain-Pontife a approuvé en principe cette division, et il est probable qu'au prochain consistoire nous aurons au Brésil une province ecclésiastique de plus et quatre nouveaux sièges.

— L'hymne pontifical qui était le chant officiel des États pontificaux, fut composé à Bologne par Victor Hallmaijr, directeur de la musique du régiment autrichien *Comte Kinsky*, qui résidait alors à Bologne. Le 9 juin 1857, Pie IX entra dans cette ville aux acclamations de tout le peuple et au son de cet hymne, qui fut si favorablement accueilli par le public, que l'on commença à le jouer toutes les fois qu'apparaissait Pie IX et que ses échos l'accompagnèrent pendant tout le reste du voyage. De retour à Rome, une note de la Secrétairerie d'Etat donnait la consécration à cette marche en la rendant pontificale. Elle n'est plus jouée maintenant que par le concert des Suisses ou des gendarmes du Vatican ; mais elle a perdu son caractère officiel par suite du non usage et du fait que les papes ne se présentent plus aux foules comme chefs d'Etat mais uniquement comme vicaires de Jésus-Christ.

— A l'occasion des noces d'or sacerdotales de Pie X, le comité qui s'est constitué à Buénos-Ayres, s'étant mis d'accord avec le comité central romain, a résolu de mettre au concours la composition d'un hymne du pontificat romain, qui devra être déposé au siège du comité le 31 mars 1908. Cet hymne doit pouvoir être chanté facilement, rester dans les limites de l'extension moyenne de la voix humaine ; s'il comporte deux parties, celles-ci doivent être toujours à intervalle de tierce et de sexte ; enfin il doit être orchestré et puis adapté au piano. L'initiative du comité américain vient probablement de ce que l'ancien hymne pontifical, étant le chant du pouvoir temporel,